



Le 12 mai 2020

MAIRIE
DE
BUSSAC-SUR-CHARENTE
17100

Madame, Monsieur,

Les élus de la commune ont commandé des masques pour assurer votre protection et celle des autres face à la pandémie.

Nous vous demandons de lire attentivement la notice jointe aux masques avant de les utiliser ; ce sont des masques qui sont tirés « du prototype validé UNS CAT 1 par la délégation générale à l'armement ».

Nous vous recommandons de porter ces masques dans les lieux publics en plus des gestes barrière qu'il faut continuer à respecter.

Nous vous encourageons à rester prudents dans vos activités quotidiennes et à respecter les consignes données par les autorités.

Le Maire,


Christophe Dourthe